DEPARTEMENT DE L'ISERE ARRONDISSEMENT DE LA TOUR DU PIN

Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le

RE
ID: 038-213803166-20230404-DEL23_2023B-BF

Commune de PONT DE CHERUY

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

n°23/2023

L'an **deux mil vingt-trois**, le **04 avril**, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Pont de Chéruy, dûment convoqué, s'est réuni, salle du Conseil, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Franck **BRON**, Maire.

<u>Présents</u>: M. Franck **BRON**, Mme Martine **BLACHE**, M. Jean-Louis **ANDREU**, Mme Pauline **BON**, MM. Philippe **LAURENT**, Philippe **ZUCCARELLO**, Mme Pascale **MERCIER**, M. Daniel **POIRIE**, Mme Eugénie **GRAND**, M. Philippe **DANGELY**, Mme Josiane **PAVIET-GERMANOZ**, MM. Sébastien **BLACHE**, Cédric **CHABERT**, Dimitri **KOKKINIDIS**, Mme Rita **TOSCANO**, M. Steve **BIANCHI**, Mmes Caroline **FERRAND**, Catherine **LEPETIT**, M. Lébicha **MANOUKIAN**, Mme Christine **TROUBA**, MM. Jean-Pierre **DEBRAY**, Philippe **MANTERO**.

<u>Procurations</u>: Mme Sandra CAMPOY (pouvoir à Mme Pauline BON), Mme Fadoi AQADDOURI (pouvoir à M. Philippe LAURENT), M. Franck LAURENT (pouvoir à M. Dimitri KOKKINIDIS), M. Florian D'ANGELO (pouvoir à Mme Christine TROUBA), M. Axel SIMIAN (pouvoir à M. Lébicha MANOUKIAN).

Absentes: Mmes Monique RAVOUNA, Farah GUILLAUMONT.

Mme Pauline BON a été élue Secrétaire de séance.

Objet: BUDGET PRIMITIF 2023 - ZAC CENTRE VILLE.

Exposé du 1^{er} Adjoint.

Equilibré à hauteur de **787.809** € en Investissement, il se présente en dépenses et recettes comme suit :

A - Dépenses.

- Capital des emprunts	330.000 €.
- Intérêts des emprunts	
- Solde travaux de dépollution PERRIER TP	80.000 €.
- Solde mission Gone Environnement (suivi chantier)	2.600 €.
- Provisions pour travaux	17.546,85 €.
- Prélèvement sur recettes de fonctionnement	161.000 €.
- Déficit 2022 reporté	160.662,15 €.

Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le

ID: 038-213803166-20230404-DEL23_2023B-BF

B - Recettes.

- Subvention ADEME (travaux dépollution)	.202.151 €.
- Subvention France Relance (travaux dépollution)	. 263.658 €.
- Subvention de la Commune	. 161.000 €.
- Virement de la section de fonctionnement	. 161.000 €.

La partie "Fonctionnement" s'élève à 959.955,85 €. Et comprend notamment les écritures d'ordre.

Le Conseil est appelé à statuer.

Décision

Le Conseil, après avoir entendu l'exposé du 1^{er} Adjoint et après en avoir délibéré,

Adopte le Budget Primitif 2023 du budget de la ZAC Centre-Ville, tel que présenté dans l'exposé du 1^{er} Adjoint.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme Pont de Chéruy, le 05 avril 2023 Le Maire,